

2. Quels contingentements imposera-t-on, le cas échéant?
 3. Quels programmes, le cas échéant, le ministère de l'Environnement envisage-t-il de mettre sur pied au cours des cinq prochaines années pour la conservation et la surveillance des différentes espèces de phoques qui vivent sur la côte Est du Canada?

M. William Rompkey (secrétaire parlementaire du ministre de l'Environnement): Monsieur l'Orateur, la réponse à la question n° 610 marquée d'un astérisque est la suivante. La réponse à la première partie est que les règlements pour l'année 1973 demeurent les mêmes que ceux de 1972. A la deuxième, pour les gros bateaux canadiens chassant sur le Front, 60,000; pour les gros bateaux norvégiens chassant sur le Front, 60,000; pour les chasseurs côtiers de l'Atlantique, le contingent est de 30,000. A la troisième, on poursuit la recherche sur la situation de la population des phoques du Groenland et l'étude des rapports qui existent entre les troupeaux du golfe et ceux du Front. Quant aux phoques à capuchon, on intensifie l'étude de la population au large des côtes du Labrador.

APPROVISIONNEMENTS ET SERVICES—LES DÉPENSES PAR RÉGION

Question n° 614—M. McKenzie:

1. Au cours des années financières 1968-1969 à 1971-1972, quels montants le ministère des Approvisionnement et Services a-t-il consacrés à chacune des cinq régions du Canada?
 2. Pour chaque région, quel a été le montant par habitant?

L'hon. Jean-Pierre Goyer (ministre des Approvisionnements et Services): Les chiffres donnés concernent seulement l'année où les contrats ont été passés et non celle où le travail a été accompli ou les paiements effectués. Par conséquent, on ne peut déterminer de tendances ou tirer des conclusions à partir des seules opérations d'une année donnée. De plus, la situation géographique d'une société correspond souvent à celle de ses services administratifs, et non au lieu précis où la tâche a été exécutée ou le service rendu. Ces chiffres ne valent que pour les contrats passés par le ministère des Approvisionnements et Services et ne comprennent pas les marchés conclus par les autres ministères ou organismes fédéraux en vertu des pouvoirs que leur a délégués le ministère des Approvisionnements et Services. Voir le tableau «A» ci-après.

TABLEAU A

Répartition des contrats adjugés par le MAS au Canada, par région de 1969-1970⁽¹⁾ à 1971-1972 (années financières)

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Yukon et T. du N.-O.
	\$'000	\$'000	\$'000	\$'000	\$'000	\$'000
1969-1970	33,978	380,807	305,365	54,528	23,706	690
1970-1971	48,324	274,672	327,132	84,607	29,795	1,053
1971-1972	73,777	300,248	459,574	93,107	35,259	1,117

Valeur des contrats adjugés par le MAS, par habitant, dans chaque région de 1969-1970⁽¹⁾ à 1971-1972 (années financières)

	Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	Colombie-Britannique	Yukon et T. du N.-O.
	\$/habitant	\$/habitant	\$/habitant	\$/habitant	\$/habitant	\$/habitant
1969-1970	17	64	41	16	11	15
1970-1971	24	46	43	24	14	20
1971-1972	36	50	60	26	16	20

⁽¹⁾Le ministère des Approvisionnements et Services a été créé le 1^{er} avril 1969.

Questions au Feuilleton

LES IMPORTATIONS BÉNÉFICIAIRES DU PROGRAMME AMÉRICAIN DISC

Question n° 615—M. McKenzie:

Quelles sont les sociétés américaines qui ont importé des marchandises au Canada en bénéficiant du Programme DISC et quels sont ces produits?

L'hon. Robert Stanbury (ministre du Revenu national):
 Noms des produits: L'expédition au Canada de marchandises bénéficiant du programme DISC englobe toute une gamme de marchandises importées des États-Unis et il ne serait pas pratique de fournir une liste des produits. Noms des sociétés américaines: La loi sur les douanes interdit la divulgation des renseignements fournis par des exportateurs sur des documents douaniers; la publication des noms de sociétés particulières ne serait pas, par conséquent, conforme à la loi.

LES EFFECTIFS DES SYNDICATS AU CANADA

Question n° 628—M. Crouse:

1. Quel était l'effectif total des syndicats au Canada, le 31 décembre 1972?
 2. Quels étaient les trois syndicats ayant l'effectif le plus nombreux au 31 décembre 1972 et quel était l'effectif de chacun?
 3. Combien d'hommes-jours ont été perdus à la suite de grèves et de lock-outs dans des entreprises relevant de la compétence fédérale en 1972?
 4. Combien d'arrêts de travail y a-t-il eu au Canada en mai, juin, juillet, août, septembre, octobre, novembre et décembre 1972 et quelles pertes ont-ils entraînés en hommes-jours durant chacun de ces mois?
 5. Quel pourcentage de la population active du Canada reçoit son salaire directement ou indirectement de l'État?

M. John M. Reid (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé): Les ministères du Travail et de l'Industrie et du Commerce m'informent comme suit: 1. L'effectif total des syndicats, au Canada, au 1^{er} janvier 1971, s'établissait à 2,210,554 membres. C'est là le renseignement le plus récent dont nous disposons.

2. Voici les trois plus grands syndicats du Canada, pour autant qu'il s'agisse des effectifs, au 1^{er} janvier 1971, et le nombre total de leurs membres: Les Métallurgistes unis d'Amérique, (FAT-COI/CTC), 156,000. Le Syndicat canadien de la Fonction publique (CTC), 138,088. L'Alliance de la Fonction publique du Canada (CTC), 121,877.

3. Le nombre de jours-hommes perdus à la suite de grèves et de lock-outs dans les entreprises relevant de la compétence fédérale, au cours des dix premiers mois de 1972, s'est établi ainsi: a) Fonction publique fédérale, 48,440; b) Entreprises fédérales, 262,020; Total, 310,460.

4. Le nombre d'arrêts de travail et la perte en jours-hommes au Canada, au cours de certains mois choisis en 1972, s'établissent ainsi:

	Nombre d'arrêts de travail	Perte en jours-homme
Mai	108	936,600
Juin	118	1,195,060
Juillet	106	1,162,030
Août	89	647,360
Septembre	93	467,310
Octobre	78	419,520